



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction des finances DFIN**  
**Finanzdirektion FIND**

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg  
T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10  
[www.fr.ch/dfin](http://www.fr.ch/dfin)

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 28 mars 2012*

Communiqué de presse

---

### **Comptes de l'Etat de Fribourg 2011 : des recettes supérieures aux prévisions**

*Pour la dixième année consécutive, les comptes de l'Etat de Fribourg sont positifs. Le bénéfice 2011, compte tenu des charges extraordinaires, s'élève à 2,8 millions de francs, alors que le budget prévoyait le quasi équilibre. Ce résultat est essentiellement dû à des recettes supérieures aux prévisions.*

Dans sa séance du 28 février 2012, le Conseil d'Etat a arrêté les résultats des comptes 2011 de l'Etat de Fribourg. Ils se présentent ainsi :

- > un excédent de revenus du compte de résultats s'élevant à 2,8 millions de francs (2010 : excédent de revenus de 3,9 millions de francs). Ce résultat net tient compte de différentes opérations de clôture pour un montant de 142,1 millions de francs ;
- > un excédent de dépenses de 177,5 millions de francs au compte des investissements (2010 : 144,4 millions de francs) ;
- > un excédent de financement de 65,8 millions de francs (2010 : excédent de financement de 38,7 millions de francs) ;
- > un degré d'autofinancement de 137,1 % (2010 : 126,8 %).

---

<b>Compte de résultats</b>	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>Variations</b>	<b>Comptes 2010</b>
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Revenus	<b>3447,2</b>	3316,4	+ 130,8	3221,9
Charges	<b>3444,4</b>	3315,6	+ 128,8	3218,0
Excédent de revenus	<b>2,8</b>	0,8	+ 2,0	3,9

---

L'amélioration du résultat du compte de résultats par rapport au budget 2011 s'explique principalement par l'augmentation des revenus, plus particulièrement des produits de la fiscalité cantonale.

## I. Des opérations extraordinaires

Au vu des perspectives financières délicates, des besoins importants à couvrir en matière d'infrastructures et de la nécessité de faire face à des charges non budgétisées découlant d'engagements pris, le Conseil d'Etat a décidé de constituer diverses provisions.

Les principales portent sur les objets suivants : 80 millions de francs complémentaires alloués au fonds d'infrastructures cantonal, 20 millions de francs pour anticiper les risques liés à la baisse de la péréquation des ressources ainsi que 16,8 millions de francs pour couvrir une « année blanche » dans le versement de la subvention fédérale en faveur de l'Université.

## II. La plupart des revenus progressent

En matière de revenus, la situation se présente comme suit :

Revenus	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010	Budget 2011	Variations par rapport au
					en %
Fiscalité cantonale	<b>1127,3</b>	1060,9	1055,7	+ 66,4	+ 6,8
Revenus des biens, taxes, émoluments	<b>643,5</b>	602,1	610,8	+ 41,4	+ 5,4
Transferts	<b>1569,2</b>	1569,7	1466,4	- 0,5	+ 7,0
Autres (fonds, financements spéciaux, imputations internes)	<b>107,2</b>	83,7	89,0	+ 23,5	+ 20,4
Total	<b>3447,2</b>	3316,4	3221,9	+ 130,8	+ 7,0

Par rapport au budget 2011, l'amélioration des revenus est due principalement à :

- > la hausse du poste « Impôts » qui atteint plus de 66 millions de francs. Elle porte essentiellement sur l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales (+ 48,4 millions de francs) ainsi que sur l'impôt à la source (+ 5,8 millions de francs). Les impôts immobiliers sont aussi en augmentation. En revanche, l'impôt sur le revenu est inférieur au budget ;
- > une hausse de 41,4 millions de francs du poste « Revenus des biens, taxes, émoluments », grâce principalement aux récupérations de subventions auprès des institutions spécialisées du canton, aux recettes encaissées par l'hôpital fribourgeois et aux produits des placements ;
- > l'évolution du poste « Autres » tient aux prélèvements complémentaires sur diverses provisions, notamment celles pour le renouvellement des remontées mécaniques (+ 14,1 millions de francs) et pour les achats de bâtiments (+ 9 millions de francs).

## III. Des charges de fonctionnement très proches du budget

Les charges de fonctionnement des comptes 2011 dépassent le budget de 128,8 millions de francs (+ 3,9 %). En réalité, si l'on élimine les variations des postes comptables et les subventions redistribuées, les charges sont un peu inférieures au budget.

Après déduction des dépenses entièrement couvertes par des tiers, le poste « Charges de personnel » se situe très légèrement (- 0,2 %) en-dessous du budget. Le recul des charges de transferts (- 32 millions de francs) est due à l'évolution des subventions redistribuées (paiements directs) et des subventions accordées (diminutions sensibles par rapport au budget principalement pour les écoles spéciales du canton, les institutions pour handicapés adultes et pour les EMS). Les dépenses de consommation sont une fois de plus sous contrôle. Les amortissements progressent en raison d'amortissements complémentaires décidés dans le cadre des opérations de clôture (immeubles et remontées mécaniques).

<b>Charges</b>	<b>Variations par rapport au budget</b>				
	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>Comptes 2010</b>
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en %
Personnel	<b>1442,6</b>	1441,7	1373,1	+ 0,9	+ 5,1
Transferts	<b>1185,4</b>	1217,4	1113,6	- 32,0	+ 6,4
Consommation de biens et services	<b>446,3</b>	446,7	438,9	- 0,4	+ 1,7
Amortissements	<b>150,2</b>	123,0	125,4	+ 27,2	+ 19,8
Charges financières et comptables	<b>50,9</b>	52,7	50,5	- 1,8	+ 0,8
Financements spéciaux	<b>169,0</b>	34,1	116,5	+ 134,9	+ 45,1
Total	<b>3444,4</b>	3315,6	3218,0	+ 128,8	+ 7,0

La variation importante des « Financements spéciaux » est due à la constitution de provisions et à diverses attributions aux divers fonds. L'écart par rapport au budget tient en particulier au versement de 80 millions de francs complémentaires au fonds d'infrastructures et à la constitution ou à l'augmentation des provisions évoquées sous le point 1.

Par rapport aux comptes 2010, les charges progressent de **7,0 %** soit au même rythme que les revenus.

#### **IV. Un volume exceptionnel d'investissements**

<b>Compte des investissements</b>	<b>Comptes 2011</b>	<b>Comptes 2010</b>	<b>Comptes 2009</b>	<b>Comptes 2008</b>
	en millions de francs			
Dépenses d'investissements	<b>264,7</b>	219,2	209,5	219,7
Recettes d'investissements	<b>87,2</b>	74,8	69,7	83,4
<b>Investissements nets</b>	<b>177,5</b>	144,4	139,8	136,3
Autofinancement en % des investissements nets	<b>137,1</b>	126,8	169,0	209,8

Les dépenses totales d'investissements n'ont jamais été aussi importantes (près de 265 millions de francs). C'est aussi le cas pour les investissements nets, à savoir ceux qui restent à charge de l'Etat. Les dépenses d'investissements sont aussi plus élevées qu'au budget. Il ne fait pas de doute que l'Etat a apporté, l'année dernière, un coup de pouce appréciable à la branche de la construction, même si une partie des dépenses a été consacrée à l'achat d'immeubles déjà construits.

A relever que grâce aux bons résultats enregistrés, le degré d'autofinancement des investissements atteint 137,1 %, soit un taux légèrement plus favorable qu'en 2011 mais inférieur à ceux des années 2008 et 2009.

#### **V. Près des deux-tiers de la fortune de l'Etat sont affectés**

Au 31.12.2011, la dette brute de l'Etat de Fribourg s'établit à 453,9 millions de francs. Suite à un remboursement, elle est en repli de quelque 172 millions de francs par rapport à l'année précédente. Si l'on tient notamment compte des disponibilités, des placements financiers et des prêts, l'Etat de Fribourg disposait, à fin 2011, d'une « fortune nette » de 886,4 millions de francs. A noter que le 62,5 % de cette « fortune » est d'ores et déjà affecté à des fonds, provisions et autres engagements à assumer.

#### **VI. Concilier les besoins et les ressources**

Alors que l'on redoutait que la crise économique et financière péjore les finances cantonales, la situation économique s'est révélée finalement meilleure qu'attendue. Les revenus encaissés, plus particulièrement auprès des personnes morales et pour les impôts immobiliers, ont été supérieurs aux prévisions établies durant l'été 2010. Ainsi, grâce à une bonne maîtrise des charges, les comptes de l'Etat se soldent par un bénéfice pour la dixième fois consécutive.

Le Conseil d'Etat va débuter prochainement l'examen du plan financier pour la législature 2012-2016. Cet exercice sera l'occasion de mieux appréhender les chances et les risques des finances cantonales. Le défi consistera à concilier des besoins toujours plus nombreux avec des ressources limitées, et ce, tout en assurant l'équilibre durable des finances de l'Etat exigé par notre Constitution.